

Paris, le 26 mars 2026

Guerre en Iran

Le carton ondulé fragilisé par deux crises successives, entravé par des dépenses imposées, doit faire face à un nouveau choc géopolitique

La filière du carton ondulé aborde une nouvelle zone de risque à un moment de grande fragilité. Les tensions géopolitiques internationales, notamment au Moyen-Orient, font peser la menace d'un nouveau choc sur l'énergie, dans un contexte où les marchés restent volatils et où la visibilité économique demeure très dégradée avec en parallèle l'intégration de nouveaux coûts venant fragiliser encore un modèle industriel de proximité.

La menace que fait peser la guerre en Iran est d'autant plus préoccupante que **la filière sort déjà affaiblie de deux crises majeures. Le premier choc lié au Covid a été brutal mais relativement bref.** En 2020, la production a reculé de 3,8% en tonnes. Dans une filière reposant à 94 % sur les papiers et cartons à recycler, ce recul de la consommation a aussi réduit la disponibilité de la matière première. Le rebond observé en 2021, avec une hausse de 5 % en tonnes a davantage correspondu à un rattrapage de la consommation et à la reconstitution des stocks chez les clients qu'à un véritable retour à la normale.

Le second choc, lié à la guerre en Ukraine, a été plus profond et plus durable. Il a frappé directement les coûts de production, avec un coût du gaz et de l'électricité qui ont plus que doublé¹. La production a de nouveau reculé, de 4,5 % en 2022 puis de 7,5 % en 2023. Après un choc de consommation puis un choc énergétique majeur, la filière entre donc dans une nouvelle période d'incertitude dans une situation déjà dégradée.

Le risque lié à la guerre en Iran pourrait encore accentuer ces difficultés en pesant à la fois sur les coûts de l'énergie et sur la consommation. Or ce nouveau choc potentiel intervient alors que les industriels sont déjà entravés par l'accumulation de contraintes réglementaires, de charges supplémentaires et d'incertitudes opérationnelles.

La mise en œuvre de la responsabilité élargie du producteur sur les emballages professionnels en est une illustration concrète. D'après les éléments communiqués par l'ADEME, son coût total pourrait atteindre près de **72 millions d'euros pour la filière française du carton ondulé**, soit environ 1,5 % du chiffre d'affaires du secteur. Si la filière avait accepté, dans un esprit de coopération avec les pouvoirs publics, une contribution pour financer les tonnages professionnels collectés par les collectivités, de nouvelles obligations sont venues s'ajouter à cet effort initial : un soutien à la traçabilité des flux et des obligations de consacrer 5 % des contributions au développement du réemploi et 2 % à la recherche et développement en matière d'écoconception et de performance environnementale.

Pour Philippe Durand, président de Carton Ondulé de France : « *Le sujet n'est donc pas seulement celui d'un coût réglementaire supplémentaire. Il est celui d'un affaiblissement progressif de la capacité de résistance des entreprises. À force d'ajouter des charges sans étude d'impact globale ni vision d'ensemble, on fragilise des acteurs industriels qui devraient au contraire être consolidés pour absorber les chocs extérieurs* ».

Cette situation est d'autant plus paradoxale que la filière du carton ondulé est l'une des plus performantes en matière d'économie circulaire, avec près de dix ans d'avance sur les objectifs européens de recyclage. Fragiliser aujourd'hui une telle filière par un empilement de charges et d'obligations mal calibrées reviendrait à pénaliser une industrie déjà engagée, déjà éprouvée, et pourtant essentielle à la souveraineté industrielle comme à la transition environnementale.

C'est pourquoi **les acteurs du secteur appellent à ouvrir rapidement un espace de concertation** avec les pouvoirs publics. Il ne s'agit pas de remettre en cause le principe de la responsabilité environnementale, mais de sortir d'une logique d'empilement sans vision globale

À propos de Carton Ondulé de France

Carton Ondulé de France est l'organisation professionnelle des fabricants de carton ondulé français. Sa mission est de valoriser une filière industrielle clé, qui représente plus d'un quart du secteur de l'emballage en France et s'illustre

¹ Le prix du gaz est passé de 46 €/MWh en 2021 à 96,8 €/MWh en 2022, celui de l'électricité est monté de 109 à 276 €/MWh et un CO2 de 54 à 81 €/t

comme un modèle d'économie circulaire : 97% de taux de recyclage et 90% d'utilisation de matière recyclée. Carton Ondulé de France accompagne ses adhérents, qui représentent plus de 70 % de la filière, en portant les valeurs d'un matériau responsable, indispensable et vecteur de services à forte valeur ajoutée pour l'économie française – en particulier le secteur transport & logistique et le commerce. La filière emploie 11 600 salariés sur le territoire sur 73 sites de production, et produit 2,5 millions de tonnes de carton ondulé pour un CA de 3,3 milliards d'euros (chiffres 2024).

Contact presse : Emilie Delozanne emilie.delozanne@plegma.fr - 06 30 60 87 35